

C'EST QUOI CETTE NOUVELLE POUBELLE ?

Des « cocottes » en carton avaient été mises en place et déployées dans le cadre du plan d'éco-responsabilité interne pour favoriser le tri du papier et son recyclage. A partir du mois de mars **le dispositif de tri évolue et s'étend à l'ensemble des déchets recyclables**, c'est-à-dire tous ceux collectés dans les bacs verts de Bordeaux Métropole. En effet, une réflexion a été menée au sein d'un groupe de travail « déchets » composé de Jean Laboudigue (DST), Evelyne Julian (Pôle Ressources) et Cristina Damota (MVE) pour augmenter le volume de tri des déchets. Ainsi **des poubelles vertes, individuelles, en plastique recyclé, seront installées sur 3 sites « pilotes » dans un premier temps**, Hôtel de ville, DST et CCAS. La mise en place se fera à partir du 1^{er} mars par l'équipe projet. Les consignes de tri seront indiquées sur des affiches distribuées en même temps que les contenants. Ce seront les mêmes que celles en vigueur sur la Métropole pour les bacs verts. Une collaboration étroite avec la société de nettoyage permettra par ailleurs d'assurer un suivi régulier du dispositif.



Cette action s'inscrit dans la continuité de celle réalisée par le service Education dans les écoles. En favorisant ces éco-gestes, nous contribuons collectivement à la démarche RSE de la Ville dans le sens d'une action interne responsable, en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en préservant les ressources naturelles.

Le saviez-vous ? Un salarié du tertiaire produit en moyenne entre 120kg et 140kg de déchets par an. Les papiers et cartons qui représentent à eux seuls entre 70% et 85% des déchets de bureau, peuvent redevenir papier et carton mais aussi être utilisés dans la conception d'autres matériaux. Les bouteilles plastiques deviendront, des vêtements, du mobilier urbain, des sièges auto... Quant aux cannettes, elles sont recyclables à l'infini, elles redeviennent cannettes ou sont transformées et intégrées dans des produits électroménagers ou des emballages par exemple.



PAUSE MUSICALE AUX RÉSIDENCES AUTONOMIES MIEUX VIVRE ET LA BÉRENGÈRE

Portée par le pôle Seniors de la Ville, cette action a été mise en œuvre grâce à un partenariat avec l'Association Ricochet, Thyphaine, Etienne et Théo, animateurs ont



mis une ambiance chaleureuse le temps d'un petit concert en extérieur au sein des Résidences Autonomies Mieux Vivre et La Bérengère. Les résidents ont pu profiter d'un moment musical sur leur balcon dans la joie et dans la bonne humeur. De belles propositions, des sourires, du baume au cœur, un registre musical festif étaient les maîtres mots de cet instant. Bravo au groupe #legalet et un grand merci pour nos résidents.

CENTRE DE VACCINATION : LES SERVICES MOBILISÉS

Après la mobilisation des services de la Ville lors de la mise en place d'un centre de dépistage à l'Ermitage-Compostelle au mois de décembre, les agents ont encore prouvé leur implication et leur sens du service public lors de l'ouverture du centre de vaccination à l'Hôpital Suburbain. En effet, l'affluence a été à la hauteur de la très forte attente des publics concernés par la vaccination dès le début de la campagne. Aussi, la Ville a décidé de prêter main forte aux équipes de l'établissement hospitalier au regard de la situation tout à fait exceptionnelle. Ainsi, un appui a été fourni en termes de communication, d'outils signalétique, de délestage de standard téléphonique et de gestion du public sur site. Merci à la trentaine d'agents qui se sont portés volontaires ou qui se sont détachés de leurs missions habituelles pour répondre à l'effort collectif dans un contexte et un climat parfois difficiles.

VOTRE MAIRIE & VOUS

PROPOSEZ UN NOM
POUR LA NOUVELLE
ÉCO STRUCTURE
PARC ARNSTADT

EXPRIMEZ-VOUS SUR VOTRE VILLE
CONCERTATION EN LIGNE SUR BOUSCAT.FR

PARTICIPATION

L'ÉCO-STRUCTURE DEVIENT « LA PASSERELLE »

Une grande concertation a été lancée au mois de décembre pour choisir le nom de l'éco-structure, terme technique utilisé pour la phase projet. Vous avez été près de 400 à participer, agents, Bouscatais, élus,... Parmi les nombreuses propositions, c'est « La Passerelle » qui a été retenue pour ce nouvel équipement municipal qui accueillera une crèche, le Lieu d'Accueil Parents Enfants, le Relais Petite Enfance (anciennement RAM), l'association Ricochet et l'agence postale au cœur du quartier Godard dans le Jardin d'Arnstadt. Passerelle entre les âges, entre les Bouscatais, entre les quartiers par la Ligne Verte notamment, entre les services et les acteurs du territoire, ce nom traduit toutes les dimensions d'intergénéralité, de mixité et de lien social du projet. Les travaux avancent et le déménagement des différents services et structures est prévu pour l'été. Merci à tous les contributeurs !



La Carte Jeunes en 2021

La Carte jeune, c'est l'outil indispensable pour accompagner les jeunes de 0 à 25 ans dans toutes leurs sorties ! Gratuite, cette carte s'adresse aux jeunes habitant du Bouscat et des 11 autres communes de la Métropole.

En solo, en famille ou entre amis, la culture, le sport et les loisirs sont à portée de main grâce aux avantages et aux réductions accordés chez plus de 100 partenaires.

Une nouveauté depuis fin 2020 : si vous êtes agent municipal ou du CCAS et que vous ne résidez pas au Bouscat, vos enfants peuvent bénéficier du dispositif Carte Jeunes !

Renseignements auprès du service Info Jeunes (0557224968)

NOS GRANDS PROJETS AVANCENT

Maternelle Jean Jaurès : Le 03 Février 2021, nous avons réceptionné l'extension de l'école maternelle Jean Jaurès. Les enfants peuvent bénéficier de 2 salles de classe supplémentaires.

Éco-Structure : Début juin 2021, nous réceptionnerons le chantier de l'éco-structure et dès cet été le site pourra être ouvert au public. Pour mémoire il s'agit de la création d'une crèche multi-accueil, d'un relais petite enfance, d'une agence postale de proximité, de l'association Ricochet, et de salles polyvalentes pouvant accueillir les associations présentes sur Angevin.

Parc Arnstadt : La zone Godard fait peau neuve, avec une réception des travaux du parc au mois d'avril (plantation d'arbres, agrès, jeux pour enfant, rénovation des kiosques, cheminements...). Le réaménagement du « Chemin Blanc » - qui sera dénommé l'allée du Limancet - et des abords de l'éco-structure viendront clôturer l'embellissement de ce secteur, avec une réception prévue au même moment que l'éco-structure. Cette année 2021 verra également le commencement des travaux de la rénovation du complexe sportif Jean Martial, ainsi que de la deuxième phase des travaux de réaménagement du cimetière.



Focus MUTUELLE GROUPE VILLE DU BOUSCAT

Les agents de la ville et du C.C.A.S. ont la possibilité de souscrire à un contrat collectif pour une mutuelle Santé. Le contrat proposé par IPSEC comprend 3 niveaux de garantie, des tarifs différenciés en fonction de l'âge et du nombre de bénéficiaires (adultes et/ou enfants). L'adhésion à cette mutuelle complémentaire Santé est **facultative**.

Pour chaque agent adhérent, la collectivité versera 1 € par mois à déduire de la cotisation. La loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite loi Hamon, permet aux assurés de résilier leur contrat d'assurance auto-moto, maison ou affinitaire, à tout moment après un an d'affiliation. Depuis le 01 décembre 2020, cette possibilité de résiliation est étendue aux contrats de complémentaire santé. Ainsi si vous êtes assurés en complémentaire Santé à titre individuel et ce depuis plus d'un an, vous pouvez bénéficier de ces nouvelles modalités de résiliation, et l'adhésion à l'Ipsec au travers du contrat proposé par le CDG 33 peut ainsi être formulée chaque début de mois. L'Ipsec met à votre disposition un **portail en ligne** pour vous affilier - ainsi que vos ayants droit le cas échéant - à une complémentaire santé adaptée à vos besoins. Accessible via ce lien : <https://affiliation.ipsecprev.fr/cdggironde/>

SERVICES



Simplifiez-vous la vie : téléchargez l'appli Ipsec

